



Mairie de Lège-Cap Ferret

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une enquête publique est prescrite **du lundi 15 juin 2026 au lundi 20 juillet à midi** afin de recueillir l'avis du public sur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lège-Cap Ferret.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la Mairie de Lège-Cap Ferret siège de l'enquête publique, ainsi que dans les mairies annexes du Canon et du Cap Ferret aux horaires habituels d'ouverture au public. Il sera également consultable sur le site internet de la ville (<http://www.ville-lege-capferret.fr/>) rubrique « Actualités », « Enquête publique PLU ».

Le public pourra faire ses observations sur les registres d'enquête mis à disposition à la mairie de Lège-Cap Ferret, et aux mairies annexes du Canon et du Cap ferret. Il pourra également les transmettre par mail à l'adresse suivante : plu@legecapferret.fr ou par courrier adressé à la Mairie de Lège-Cap Ferret, à l'attention du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur Monsieur Jean Daniel ALAMARGOT, Colonel honoraire de gendarmerie, assurera des permanences pour recevoir le public dans les conditions suivantes :

- en **Mairie de Lège-Cap Ferret**, salle de réunion au rez-de-chaussée, le **Lundi 15 juin 2026 de 9h à 12h** et le **Lundi 20 juillet 2026 de 9h à 12h** ;
- en **Mairie annexe du Canon**, salle des mariages le **Mardi 30 juin 2026 de 9h à 12h** ;
- en **Mairie annexe du Cap Ferret**, salle des mariages le **Samedi 4 juillet 2026 de 9h à 12h**.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Lège-Cap Ferret ainsi que le site internet de la ville de Lège-Cap Ferret.

Le projet a été soumis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) de la région Nouvelle-Aquitaine qui a rendu son avis le 6 novembre 2017.

Le Maire est compétent pour statuer sur le projet de PLU.